



Carte des zones de pêche

Période été 1^{er} mai → 14 octobre

Voir réglementation générale
de la pêche sur le lac de Madine
<https://lespecheursdemadine.fr/>



Contact garderie : 06 47 11 55 58
Contact gendarmerie : 03 29 89 31 08
Num. urgences : 112

